

REPUBLIQUE DE GUINEE

-----

*Travail – Justice - Solidarité*

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT PRE-UNIVERSITAIRE  
ET DE L'EDUCATION CIVIQUE

Troisième Atelier sur l'"Amélioration de la gestion de l'Education  
dans les pays Africains " (AGEPA)  
*(Dakar, Sénégal du 16 au 18 mai)*

**PRESENTATION DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE**

- La Guinée reste confrontée à un défi d'amélioration des performances du secteur de l'éducation malgré les progrès réalisés ces dernières années dans le domaine de l'éducation : par exemple, le Taux Brut de Scolarisation (TBS) est passé de 72% en 2001 à 79% en 2005. Cependant, les progrès sont plus limités en termes d'amélioration des apprentissages des élèves du primaire, notamment en lecture.

Ce qui est au centre des questions de gestion pédagogique, c'est :

- i) la transformation des moyens mobilisés en résultats scolaires tangibles au niveau des établissements individuels, et
- ii) de faire en sorte que cette transformation soit à la fois homogène entre établissements et évidemment, optimale

Sur le plan conceptuel, cela induit deux conséquences :

- i) la première est que pour qu'une école progresse dans le niveau des apprentissages qu'elle réalise chez les enfants qui lui sont confiés, il lui faut des moyens additionnels ;
- ii) la seconde est qu'à un moment donné du temps, si toutes les écoles font effectivement un usage optimal de leurs ressources, plus celles-ci sont nombreuses, meilleur doit être le niveau d'apprentissage des élèves ....."

# LES REFORMES

- Depuis le démarrage du PEPT, plusieurs réformes ont été engagées pour qualifier le système éducatif :
- Des réformes politiques
  1. *l'abolition des frais de scolarité* (ressources illicites) ;
  2. *la gestion des uniformes scolaires* (nivellement des différences sociales) ;
  3. *la réforme des examens et du passage inter niveaux CP, CE et CM* . Cette réforme sur l'organisation des sous-cycles en 2003 - 2004 a sensiblement réduit les redoublements et les abandons à l'intérieur d'un sous-cycle et permis d'améliorer l'efficacité du système de 10 points (31% en 2003 et 21% en 2004). Les gains réalisés en termes de financement sont très significatifs dans un contexte d'arbitrage budgétaire difficile.

## Des réformes structurelles

1. *la restructuration des services déconcentrés (Création et organisation des DSEE, réorganisation des IRE/DEV et DPE/DCE) ;*
2. *l'amélioration de la gestion des écoles et l'appui des Délégués Scolaires*
3. *l'amélioration de la collecte et du traitement des données statistiques*

## **LES PROGRAMMES D'AMELIORATION DE LA GESTION DE L'EDUCATION**

Pendant la phase 2 du Programme d'Ajustement Sectoriel de l'Éducation – PASE 2, la Guinée a testé trois programmes innovateurs pour améliorer l'enseignement et l'apprentissage (PPSE, PAPEMGUI et NFQE)

Les évaluations de ces 3 programmes ont montré un impact significatif qui a encouragé le Gouvernement à prendre la décision d'élargir ces programmes dans la vision de la deuxième phase du P EPT.

Le PAREEG s'appuie sur le projet d'école avec une forte implication de la communauté, la dynamisation de la gouvernance locale à travers les Délégués Scolaires et la Directeurs d'École et enfin au renforcement de l'autonomie de gestion des écoles. Ce qui suppose la mise en place de stratégies qui favorisent un soutien réciproque qui, d'une part amènera l'école à jouer son rôle d'agent de développement local et d'autre part définira le contenu et le sens de la participation communautaire au développement et à la vie de l'école.

A ce titre, le Gouvernement avec l'appui de ses partenaires au développement a pour objectif de :

- Impliquer progressivement toutes les écoles du pays dans la rédaction et l'exécution d'un projet d'école, conformément à la nouvelle vision de développement des capacités de gestion autonome et décentralisée.
- renforcer la décentralisation du système éducatif ;
- responsabiliser davantage les enseignants en ce qui concerne les apprentissages des élèves à leur charge ;
- permettre aux enseignants de réinvestir les acquis de l'expérience de mise en œuvre de Projet de Rénovation Éducative – PRE ; et
- impliquer davantage les parents d'élèves, les amis de l'école et les communautés dans la vie scolaire.

## Résultats attendus :

1. augmentation des taux d'admission et de scolarisation ;
2. meilleure fréquentation scolaire ;
3. amélioration significative des performances des élèves sur les plans cognitif, psychomoteur et socio affectif ;
4. un accroissement des taux de promotion ;
5. réduction significative des taux de redoublement et de déperdition ;
6. augmentation du taux d'achèvement du cycle primaire ;
7. réduction du nombre d'années dépensées pour achever le cycle.
8. amélioration des compétences des enseignants ;
9. amélioration de la motivation des enseignants ;
10. appropriation de l'école par la communauté ;

## IV - ALLOCATION DES PERSONNELS AUX ÉCOLES

- La majeure partie du processus d'affectation s'effectue au niveau central ; mais certaines tâches relèvent statutairement des structures déconcentrées (mutations internes p.e). Les problèmes :
  1. le délai de collecte et de traitement des besoins occasionne des retards dans les décisions d'affectation et dans l'envoi des certificats de prise de service ;
  2. ces retards se répercutent sur les dates de prise de fonction effective des enseignants, et diminue le nombre d'heures de travail effectivement enseignées ;

3. la lenteur des procédures de transfert (entre ministères de l'éducation, de la fonction publique et des finances) ;
4. le retard dans le paiement des salaires des contractuels surtout au niveau déconcentré démotive les enseignants.

Pour améliorer le système d'affectation, une répartition des rôles et des responsabilités est prévue comme suit :

- le niveau central conserve la responsabilité du dispositif réglementaire, du pilotage du système ;
- la responsabilité des structures déconcentrées concernant la gestion de leur personnel doit être réaffirmée et renforcée (analyse anticipée des besoins) ;
- chaque niveau devra veiller au respect de la carte scolaire, qui est garante d'une utilisation rationnelle des ressources humaines.

## V - DÉCONCENTRATION DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES

- Le processus de déconcentration budgétaire expérimenté en 2001 par la Région Administrative de Kindia a été poursuivi et élargi à toutes les régions. En 2004, le MEPU-EC a alloué 76,48% des crédits au fonctionnement des services déconcentrés en biens et services.
- La décentralisation de la gestion financière aux niveaux DPE et CRD a été développée en concordance avec :
  - (i) la dévolution des responsabilités budgétaires aux administrations préfectorales et aux CRD, mis en place par le PRCI financé par l'IDA; et
  - (ii) le Programme d'Appui aux Collectivités Villageoises - PACV.
-

Merci de votre attention